



Rabat, le 02 juillet 2026

CIRCULAIRE N° 6755/311

Objet : Règlements Particuliers - Echange des résultats de contrôle des produits importés.

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Simplification des Procédures et de généralisation de l'EDI (Echange de Données Informatisées), l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, l'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS), la Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies, le Département de la Communication, le Centre Cinématographique Marocain et le Bureau Marocain des Droits d'Auteur et des Droits Voisins, ont mis en place un circuit électronique d'échange des résultats de contrôles initiés par les services de ces organismes à l'importation des produits repris en annexe.

Ces données seront échangées, à compter de la date de la présente, entre l'ADII et les organismes précités, selon la procédure annexée à la circulaire n°5577/312 du 22/02/2016.

A titre transitoire et jusqu'à ce qu'il en soit autrement disposé, les autorisations délivrées dans ce cadre et établies sous format papier continueront à être acceptées par le service.

Toute difficulté d'application sera signalée au service central sous le timbre de la présente ou via l'outil d'assistance DAAM.

Le Directeur Général de
l'Administration des Douanes
et Impôts Indirects

Mohammed EZZAHAOUI

Annexe de la circulaire n° 6755/311

Département ou organisme	Types d'autorisation	Marchandises concernées
L'Agence Marocaine du Médicament et des Produits de Santé (AMMPS)	• Autorisation de mise sur le marché (AMM) d'un médicament à l'importation ; • Attestation de dépôt de demande de réactualisation d'une AMM d'un médicament à l'importation ; • Autorisation spécifique pour l'importation d'un médicament non commercialisé au Maroc ; • Autorisation spécifique pour l'importation d'un médicament pour les essais cliniques ; • Autorisation spécifique pour l'importation d'un médicament en cours d'enregistrement ; • Autorisation provisoire d'importation d'un médicament à la fabrication locale ; • Autorisation d'importation des matières premières ou articles de conditionnement ; • Facture visée d'une matière première, article de conditionnement ou substance de référence ; • Visa sanitaire ; • Autorisation d'importation de médicaments objet d'un don.	Médicaments à usage humain
La Direction de l'Épidémiologie et de Lutte contre les Maladies	Autorisation de mise sur le marché (AMM)	Pesticides de santé et hygiène publique.
Le Département de la Communication	Visa	Livres et écrits périodiques
Le Centre Cinématographique Marocain	Visa	Films cinématographiques
Le Bureau Marocain des Droits d'Auteur et des Droits Voisins.	Déclaration visée par la BMDA	Appareils et supports d'enregistrement et Equipements de copie